



VOLET B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Mod DDC 19.01

Réserve
au
Moniteur
belge



05 JUIN 2026

N° d'entreprise : 0651 772 001

Nom

(en entier) : **ERGOCONSULT**

(en abrégé) :

Forme légale : **société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Parc Industriel des Hauts Sarts, 4^{ème} avenue 16 - 4040 HERSTAL**

Objet de l'acte : Dissolution - liquidation

Par assemblée générale extraordinaire du 13 mai 2026 tenue devant le notaire GAUTHY Geoffrey, il a été décidé de dissoudre la SRL ERGOCONSULT et de la déclarer en liquidation.

Cette même assemblée générale extraordinaire a sollicité la désignation de Maître Nicolas BIESSAUX et Maître François FREDERICK, avocats, en qualité de liquidateurs.

Par ordonnance du 26 mai 2026, Monsieur le Président du Tribunal de l'Entreprise de Liège, division LIEGE a confirmé les nominations de Maîtres Nicolas BIESSAUX et François FREDERICK, avocats, en qualité de liquidateurs de la SRL ERGOCONSULT.

Fait à Liège, le 28 mai 2026

Annexes :

PV de l'assemblée générale extraordinaire du 13 mai 2026 (acte notarié)
Ordonnance du 26 mai 2026

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 15/06/2026 - Annexes du Moniteur belge